

# Landes : pour prévenir les contresens sur l'autoroute, "pas de solution miracle"

A LA UNE / MONT-DE-MARSAN / Publié le 11/04/2018 à 16h58 par **Arnaud Bertrand**.



▲ Certains n'hésitent pas à faire demi-tour au péage pour rattraper leur sortie manquée. ©ARCHIVES NICOLAS LE LIÈVRE

## AVANT-PREMIÈRE

**Dans les Landes, les contresens sur les grands axes de circulation sont assez rares. Mais la vigilance reste de mise**

**L**e sentiment de s'être soi-même trompé. Et que quelque chose ne tourne visiblement pas rond. « Tu en viens à douter, te demander si ce n'est pas toi qui es à contresens », explique Camille. Le 12 juin 2017, elle est passagère du véhicule familial engagé sur la 2x2 voies de la D824, entre Mont-de-Marsan et Tartas, quand, au loin, une voiture arrive droit devant. « Ce n'était pas spectaculaire. **Elle nous a croisés**, pas très vite. Sans se rendre compte de rien. On était un dimanche, il y avait heureusement peu de circulation. » Au volant, une septuagénaire qui avait pris la sortie pour l'entrée. Elle a été interceptée par les patrouilleurs de la gendarmerie. « Depuis, j'y repense quand je suis sur cette route », note Camille.

## Pas uniquement des seniors

Sur le réseau autoroutier français, **entre 300 et 400 événements sont identifiés par an**. Dans les Landes, le phénomène reste exceptionnel. « Deux ou trois "vrais" contresens par an, tout au plus », estime Olivier Quoy, à la direction générale d'Atlandes, qui gère 104 kilomètres de la portion

landaise de l'A63. « Vrais », à savoir par inattention, **inconsciemment**, sur des axes séparés par des barrières ou un terre-plein central, notamment entre 22 heures et 6 heures du matin. Auxquels s'ajoutent, plus fréquemment, les **demi-tours de conducteurs inconscients**, qui manœuvrent aux gares de péage ou sur la bande d'arrêt d'urgence, bien conscients de l'erreur de la sortie manquée.

« Le contresens véritable est assez rare », confirme le capitaine Stéphane Delmas, commandant de l'Escadron départemental de la sécurité routière (EDSR), qui gère les grands axes landais. Et certains contresens signalés n'aboutissent pas forcément à une interpellation. « Sur les 2x2 voies, avec la fréquence des sorties, le temps d'intervenir, la voiture est déjà sortie. »

### La rédaction vous conseille

Mont-de-Marsan : du "coaching de conduite" pour les seniors au volant

Pyrénées-Atlantiques : vieillir ou conduire, pour le préfet, les seniors doivent choisir

**Début février, coup sur coup, deux contresens dans les Landes** avaient marqué les esprits. L'un sur l'A65, l'autre sur l'A63. Par deux fois, les conducteurs avaient plus de 70 ans. Mais contrairement à l'idée reçue, « ce n'est pas une infraction propre aux personnes âgées, souligne le capitaine de l'escadron de gendarmerie. C'est aussi le fait de personnes qui peuvent avoir des troubles psychiatriques ou qui sont sous l'emprise de stupéfiants. »

Ce que tend à confirmer une étude datée de 2016 de l'**Observatoire national des contresens**, constitué en 2009, et qui regroupe une quinzaine d'exploitants concessionnaires, et dont Atlandes fait partie. Si les seniors sont « légèrement plus nombreux », relate l'étude, ils provoquent « en revanche des accidents moins graves ».

### L'urgence : localiser le véhicule

Comment prévenir ce type de comportement ? « **Il n'y a pas de solution miracle** », explique Olivier Quoy. Aux bretelles de sorties, qui pourraient être prises pour des entrées, des panneaux géants de sens interdit ont été apposés. Idem aux sorties d'aires d'autoroute. Sur la 2x2 voies, on a également vu fleurir des **panneaux géants**, à l'instar de celui sur fond jaune fluo, au niveau du rond-point de Bégaar. Par ailleurs, sur l'A63, des **capteurs** dans la chaussée – qui permettent de comptabiliser le flux – permettent d'être alertés d'un sens anormal de circulation. Mais ils sont sensibles et les mouvements parasites en limitent encore l'efficacité. « On travaille à les améliorer

avec des analystes », précise le directeur d'Atlandes, qui estime que la prévention passe en amont par la « **pédagogie** ».

Pour le capitaine, difficile de prévenir plus que la signalisation actuelle. « On est dans la **faute individuelle**, ce n'est pas autre chose qu'une mauvaise décision. Les gens sont pris dans un "tunnel", ils sont dans un comportement qui ne fait plus sens », note l'officier. Aux signalements corroborés par différents faisceaux d'alerte, un dispositif se met immédiatement en place.



*« La première chose est de localiser le véhicule. Et d'ensuite pouvoir l'intercepter en se mettant en amont. Il n'est pas question pour nous de remonter à contresens de la circulation. »*

Dans le même temps, le PC de Sagnac-et-Muret d'Atlandes envoie des messages diffusés en temps réel sur la radio 107.7 et sur des panneaux à messages variables (PMV) lumineux. « On peut aussi, selon les cas, **tenir les barrières de péage fermées** », note Olivier Quoy. Quant aux solutions plus radicales parfois entendues, comme des herses anti-retour, leur efficacité n'est pas attestée et pourraient créer d'autres problèmes. « Ce serait, de surcroît, utopique de voir toutes les sorties équipées. D'autant plus dans un département où le phénomène n'est pas fréquent », ajoute le capitaine. Une question de bon sens.

## Deux contresens en février

En 2016, en France, **124 accidents, dont 26 mortels (28 personnes tuées)** ont été causés par des véhicules circulant à contresens.

Plus récemment, le 14 février, un couple d'octogénaires, circulant sur l'A63, avait fait demi-tour au niveau du péage de Biarritz, vers 21 heures. Les personnes âgées se sont alors engagées sur l'axe à contresens, sur une vingtaine de kilomètres. Elles ont provoqué deux accidents avec des camions. Le premier accrochage a eu lieu à hauteur de la commune de Tarnos. Les deux automobilistes ont ensuite percuté un deuxième poids lourd de façon frontale, 3 kilomètres avant le péage de Bénesse-Maremne. Aucun blessé grave n'avait heureusement été à déplorer. Un miracle permis grâce au routier ukrainien, qui avait fortement réduit sa vitesse. **Deux procédures** avaient été engagées à l'encontre du conducteur : l'une judiciaire, pour mise en danger de la vie d'autrui et une autre administrative, pouvant déboucher sur le retrait du permis de conduire.

Un premier contresens avait été constaté, vendredi 9 février, dans les Landes. Un automobiliste de 84 ans a été intercepté peu avant Saint-Gein, **environ 10 kilomètres** après être entré sur l'autoroute A65, à Aire-sur-l'Adour. Compte tenu de la faible fréquentation, il s'était mis en tête de continuer sa progression jusqu'à la prochaine sortie, à Saint-Gein.

## A LIRE AUSSI



**Pyrénées-Atlantiques : les impitoyables radars tourelles arrivent, qu'en pensez-vous ?**



**Vidéo. Landes : renommée "Mas Seeds", Maisadour semences vise l'international**



**Gironde : une octogénaire violée dans la rue à Cadillac**



**Massacre de la famille Troadec : de nouveaux témoignages**

Recommandé par

## CONTENUS SPONSORISÉS



**Découvrez le Crossover Kia, garanti 7 ans, lors d'un essai exclusif !**

**Surpoids : Un ingénieur a découvert ce truc à faire tous les jours**

**Quel est le prix d'un Monte-Escalier ? Faites un devis, c'est gratuit !**

**Répondez au quiz et remportez votre jardin d'herbes fraîches !**

**Jusqu'à 130€ offerts pour toute 1ère ouverture de compte avec CB.Voir conditions sur site**

Publicité